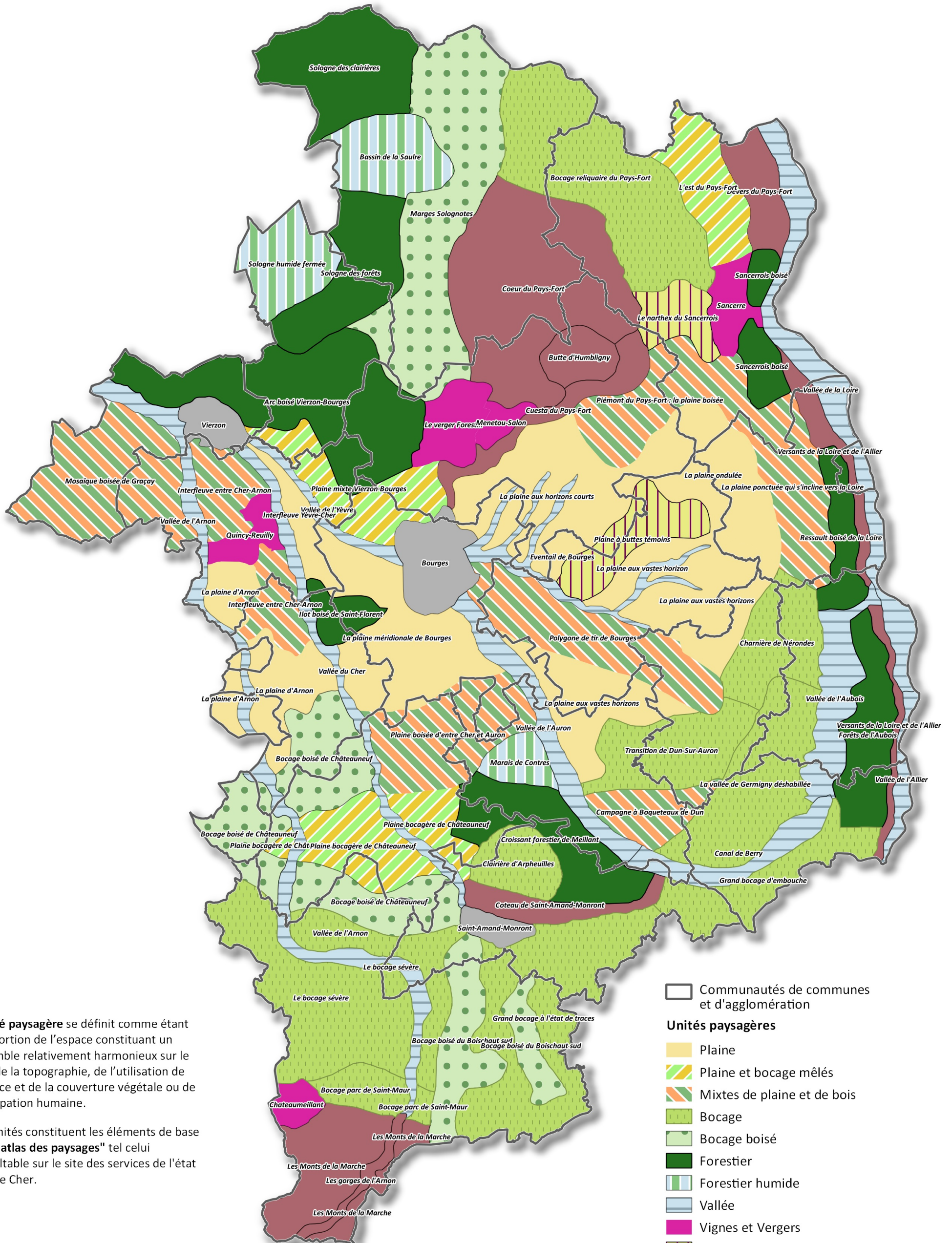


Département du cher Les unités paysagères



L'unité paysagère se définit comme étant une portion de l'espace constituant un ensemble relativement harmonieux sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine.

Ces unités constituent les éléments de base d'un "atlas des paysages" tel celui consultable sur le site des services de l'état dans le Cher.

□ Communautés de communes et d'agglomération

Unités paysagères

- Plaine
- Plaine et bocage mêlés
- Mixtes de plaine et de bois
- Bocage
- Bocage boisé
- Forestier
- Forestier humide
- Vallée
- Vignes et Vergers
- Contraste Plaine Relief
- Relief
- Urbanisé

0 5 10 15 km

Source : Atlas des paysages du Cher (2001-2002)